



57 Elizabeth II  
A.D. 2008  
Canada

# **Journals of the Senate**

# **Journaux du Sénat**

2nd Session, 39th Parliament

2<sup>e</sup> session, 39<sup>e</sup> législature

N<sup>o</sup> 38

Tuesday, March 4, 2008

Le mardi 4 mars 2008

2:00 p.m.

14 heures

**The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker**

**L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président**

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk  
 Angus  
 Baker  
 Banks  
 Brown  
 Bryden  
 Callbeck  
 Campbell  
 Carstairs  
 Chaput  
 Cochrane  
 Comeau  
 Cook  
 Cools  
 Corbin  
 Cowan  
 Dawson  
 Day  
 Di Nino  
 Downe  
 Dyck  
 Eggleton  
 Eyton  
 Fairbairn  
 Fortier  
 Fox  
 Fraser  
 Furey  
 Goldstein  
 Grafstein

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gustafson  
 Harb  
 Hervieux-Payette  
 Hubley  
 Jaffer  
 Johnson  
 Keon  
 Kinsella  
 LeBreton  
 Losier-Cool  
 Lovelace Nicholas  
 Mahovlich  
 Meighen  
 Mercer  
 Merchant  
 Milne  
 Mitchell  
 Moore  
 Munson  
 Murray  
 Nancy Ruth  
 Nolin  
 Oliver  
 Pépin  
 Peterson  
 Poulin (Charette)  
 Poy  
 Prud'homme  
 Ringuette  
 Robichaud  
 Rompkey  
 Segal  
 Smith  
 Spivak  
 Stollery  
 Stratton  
 Tardif  
 Tkachuk  
 Trenholme Counsell  
 Watt  
 Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

\*Adams  
 Andreychuk  
 Angus  
 \*Bacon  
 Baker  
 Banks  
 Brown  
 Bryden  
 Callbeck  
 Campbell  
 Carstairs  
 Chaput  
 Cochrane  
 Comeau  
 Cook  
 Cools  
 Corbin  
 \*Cordy  
 Cowan  
 Dawson  
 Day  
 Di Nino  
 Downe  
 Dyck  
 Eggleton  
 Eyton  
 Fairbairn  
 Fortier  
 Fox  
 Fraser  
 Furey  
 Goldstein

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Grafstein  
 Gustafson  
 Harb  
 Hervieux-Payette  
 Hubley  
 Jaffer  
 Johnson  
 Keon  
 Kinsella  
 LeBreton  
 Losier-Cool  
 Lovelace Nicholas  
 Mahovlich  
 \*McCoy  
 Meighen  
 Mercer  
 Merchant  
 Milne  
 Mitchell  
 Moore  
 Munson  
 Murray  
 Nancy Ruth  
 Nolin  
 Oliver  
 Pépin  
 Peterson  
 Poulin (Charette)  
 Poy  
 Prud'homme  
 Ringuette  
 \*Rivest  
 Robichaud  
 Rompkey  
 \*St. Germain  
 Segal  
 Smith  
 Spivak  
 Stollery  
 Stratton  
 Tardif  
 Tkachuk  
 Trenholme Counsell  
 Watt  
 Zimmer

**PRAYERS**

The Senate observed a minute of silence in memory of Trooper Michael Yuki Hayakaze, whose tragic death occurred yesterday while serving his country in Afghanistan.

**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

**DAILY ROUTINE OF BUSINESS****PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES**

The Honourable Senator Munson, Acting Chair of the Standing Senate Committee on Human Rights, presented its sixth report (Bill C-42, An Act to amend the Museums Act and to make consequential amendments to other Acts, without amendment).

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks, Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, tabled its sixth report entitled: *The Canadian Environmental Protection Act* (1999, c. 33) Rx: *Strengthen and Apply Diligently*. —Sessional Paper No. 2/39-466S.

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Smith, P.C., presented the following:

Tuesday, March 4, 2008

The Special Senate Committee on Anti-terrorism has the honour to present its

**THIRD REPORT**

Your committee, to which was referred Bill S-3, An Act to amend the Criminal Code (investigative hearing and recognizance with conditions), has, in obedience to the order of reference of Wednesday, November 14, 2007, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Clause 1:*(a) *Page 2:* Replace lines 15 to 19 with the following:

“information that relates to the offence referred to in subparagraph (i), or that may reveal the whereabouts of an individual who the peace officer suspects may commit the offence referred to”;

**PRIÈRE**

Le Sénat observe une minute de silence à la mémoire du Cavalier Michael Yuki Hayakaze, décédé tragiquement hier pendant qu'il servait son pays en Afghanistan.

**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

**AFFAIRES COURANTES****PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX**

L'honorable sénateur Munson, président par intérim du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, présente le sixième rapport de ce Comité (projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi sur les musées et d'autres lois en conséquence, sans amendement).

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks, président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, dépose le sixième rapport de ce Comité intitulé *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999, chap. 33) Rx : *Renforcez et appliquez avec soin*. —Document parlementaire n° 2/39-466S.

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Smith, C.P., présente ce qui suit :

Le mardi 4 mars 2008

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme a l'honneur de présenter son

**TROISIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-3, Loi modifiant le Code criminel (investigation et engagement assorti de conditions), a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 14 novembre 2007, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les amendements suivants :

1. *Article 1 :*(a) *Page 2 :* Remplacer la ligne 19 par ce qui suit :

« l'infraction visée au sous- »;

(b) Page 6: Replace lines 28 to 30 with the following:

“(C) the detention is necessary to main-”.

2. Clause 3, page 8: Replace line 40 with the following:

“83.28, 83.29 and 83.3 and their operation shall”.

Respectfully submitted,

*Le président,*

DAVID P. SMITH

*Chair*

With leave of the Senate,  
The Honourable Senator Smith, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its seventh report (*Supplementary Estimates (B) 2007-2008*).

*(The report is printed as an appendix at pages 628-638.)*

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

## ORDERS OF THE DAY

### GOVERNMENT BUSINESS

#### BILLS

Third reading of Bill C-9, An Act to implement the Convention on the Settlement of Investment Disputes between States and Nationals of Other States (ICSID Convention).

The Honourable Senator Nolin moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the bill be read the third time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, without amendment.

b) Page 6 : Remplacer les lignes 27 à 29 par ce qui suit :

« (C) sa détention est nécessaire pour ne pas ».

2. Article 3, page 8 : Remplacer la ligne 41 par ce qui suit :

« 83.28, 83.29 et 83.3 et de leur application doit ».

Respectueusement soumis,

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Smith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le septième rapport de ce Comité (*Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*).

*(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 628 à 638.)*

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## ORDRE DU JOUR

### AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

#### PROJETS DE LOI

Troisième lecture du projet de loi C-9, Loi de mise en œuvre de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (Convention du CIRDI).

L'honorable sénateur Nolin propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Johnson, for the second reading of Bill C-40, An Act to amend the Canada Labour Code, the Canada Student Financial Assistance Act, the Canada Student Loans Act and the Public Service Employment Act.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Segal moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill C-37, An Act to amend the Citizenship Act.

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be read the second time.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

## OTHER BUSINESS

### SENATE PUBLIC BILLS

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill S-224, An Act to amend the Parliament of Canada Act (vacancies).

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 2 to 14 were called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Johnson, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi modifiant le Code canadien du travail, la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Segal propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté.

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## AUTRES AFFAIRES

### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-224, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (sièges vacants).

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 2 à 14 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., seconded by the Honourable Senator Tardif, for the second reading of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (protection of children).

After debate,

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 16 and 17 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Stollery, for the second reading of Bill S-211, An Act to regulate securities and to provide for a single securities commission for Canada.

After debate,

The Honourable Senator Tardif, for the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 19 was called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill S-229, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Property qualifications of Senators).

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Gustafson, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill S-230, An Act to amend the Excise Tax Act (zero-rating of supply of cut fresh fruit).

The Honourable Senator Milne moved, seconded by the Honourable Senator Cook, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

#### COMMONS PUBLIC BILLS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Tardif, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants).

Après débat,

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 16 et 17 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Stollery, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-211, Loi réglementant les valeurs mobilières et constituant une seule commission des valeurs mobilières pour l'ensemble du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif, au nom de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n<sup>o</sup> 19 est appelé et différé à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi S-229, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (qualification des sénateurs en matière de propriété).

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Gustafson que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (détaxation des fruits frais coupés).

L'honorable sénateur Milne propose, appuyée par l'honorable sénateur Cook, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Segal, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

#### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

L'article n<sup>o</sup> 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Goldstein, seconded by the Honourable Senator Campbell, for the second reading of Bill C-280, An Act to Amend the Immigration and Refugee Protection Act (coming into force of sections 110, 111 and 171).

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Goldstein moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 to 6 were called and postponed until the next sitting.

#### REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

Consideration of the sixth report of the Standing Senate Committee on National Finance, (Bill S-201, An Act to amend the Financial Administration Act and the Bank of Canada Act (quarterly financial reports), with amendments), presented in the Senate on February 27, 2008.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the report be adopted.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Segal moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the bill, as amended, be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the fifth report of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources (subject-matter of Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in co-operation with the provinces, an agency with the power to identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future), tabled in the Senate on February 28, 2008.

After debate,  
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that further debate on the consideration of the report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 7 was called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Goldstein, appuyée par l'honorable sénateur Campbell, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (entrée en vigueur des articles 110, 111 et 171).

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Goldstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Milne, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 3 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

#### RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n<sup>os</sup> 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Étude du sixième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur la Banque du Canada (rapports financiers trimestriels), avec des amendements), présenté au Sénat le 27 février 2008.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le rapport soit adopté.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Segal propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi, tel que modifié, soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du cinquième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (teneur du projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures), déposé au Sénat le 28 février 2008.

Après débat,  
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n<sup>o</sup> 7 est appelé et différé à la prochaine séance.

**OTHER**

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate take note of the important contribution of black Canadians to the settlement, growth and development of Canada, the diversity of the black community in Canada and its importance to the history of this country, and recognize February as Black History Month.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 68, 3, 69 (motions), 11, 4, 8 (inquiries), 79, 4, 78 (motions), 10 (inquiry), 62, 76 (motions), 9, 3 (inquiries), 5 (motion), 7 (inquiry) and 6 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Keon:

That whenever the Senate is sitting, the proceedings of the upper chamber, like those of the lower one, be televised, or otherwise audio-visually recorded, so that those proceedings can be carried live or replayed on CPAC, or any other television station, at times that are convenient for Canadians.

After debate,  
The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 6 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

**INQUIRIES**

The Honourable Senator Di Nino called the attention of the Senate to the voting age in Canada for federal elections and referendums.

After debate,  
The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C., that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

**AUTRES**

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat prenne note de l'importante contribution de la population noire canadienne à l'établissement, à la croissance et à l'essor du Canada, de la diversité de la communauté noire au Canada et de son importance dans l'histoire du pays, et qu'il reconnaisse le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 68, 3, 69 (motions), 11, 4, 8 (interpellations), 79, 4, 78 (motions), 10 (interpellation), 62, 76 (motions), 9, 3 (interpellations), 5 (motion), 7 (interpellation) et 6 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Keon,

Que, lorsque le Sénat siège, les délibérations de la Chambre haute, à l'instar de celles de la Chambre basse, soient télédiffusées ou autrement enregistrées sur bandes vidéo afin d'être diffusées en direct ou rediffusées sur CPAC ou une autre station de télévision à des moments opportuns pour les Canadiens.

Après débat,  
L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n<sup>o</sup> 6 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

**INTERPELLATIONS**

L'honorable sénateur Di Nino attire l'attention du Sénat sur l'âge requis pour voter au Canada aux élections et aux référendums fédéraux.

Après débat,  
L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Fairbairn, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MOTIONS**

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Corbin:

That,

WHEREAS, in the 2nd Session of the 39th Parliament, a bill has been introduced in the Senate to amend the Constitution of Canada by repealing the provision that requires that a person, in order to qualify for appointment to the Senate and to maintain their place in the Senate after being appointed, own land with a net worth of at least four thousand dollars within the province for which he or she is appointed;

AND WHEREAS a related provision of the Constitution makes reference, in respect of the province of Quebec, to the real property qualification that is proposed to be repealed;

AND WHEREAS, in respect of a Senator that represents Quebec, the real property qualification must be had in the electoral division for which the Senator is appointed or the Senator must be resident in that division;

AND WHEREAS the division of Quebec into 24 electoral divisions, corresponding to the 24 seats in the former Legislative Council of Quebec, reflects the historic boundaries of Lower Canada and no longer reflects the full territorial limits of the province of Quebec;

AND WHEREAS section 43 of the *Constitution Act, 1982* provides that an amendment to the Constitution of Canada may be made by proclamation issued by the Governor General under the Great Seal of Canada where so authorized by resolutions of the Senate and House of Commons and of the legislative assembly of each province to which the amendment applies;

NOW THEREFORE the Senate resolves that an amendment to the Constitution of Canada be authorized to be made by proclamation issued by Her Excellency the Governor General under the Great Seal of Canada in accordance with the schedule hereto.

**SCHEDULE****AMENDMENT TO THE CONSTITUTION OF CANADA**

1. Section 22 of the *Constitution Act, 1867* is amended by striking out the second paragraph of that section, beginning with the words "In the Case of Quebec" and ending with "the Consolidated Statutes of Canada."

2. (1) Paragraph (5) of section 23 of the Act is replaced by the following:

(5) He shall be resident in the Province for which he is appointed.

(2) Paragraph (6) of section 23 of the Act is repealed.

*Citation*

3. This Amendment may be cited as the *Constitution Amendment, [year of proclamation] (Quebec: electoral divisions and real property qualifications of Senators)*.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

**MOTIONS**

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Corbin,

Que :

Attendu qu'à la 2<sup>e</sup> session de la 39<sup>e</sup> législature, il a été présenté au Sénat un projet de loi visant à modifier la Constitution du Canada par l'abrogation de la disposition exigeant que, pour se qualifier à une nomination au Sénat et y conserver son siège après sa nomination, une personne possède des terres d'une valeur nette minimale de quatre mille dollars dans la province pour laquelle elle est nommée;

qu'une disposition connexe de la Constitution mentionne, dans le cas de la province de Québec, la qualification foncière devant être abrogée;

qu'un sénateur représentant la province de Québec doit être domicilié ou posséder une qualification foncière dans le collège électoral dont la représentation lui est assignée;

que la division de la province de Québec en vingt-quatre collèges électoraux, correspondant aux vingt-quatre sièges de l'ancien Conseil législatif du Québec, tient compte des limites historiques du Bas-Canada et ne cadre plus avec les limites territoriales du Québec;

que l'article 43 de la *Loi constitutionnelle de 1982* prévoit qu'une modification à la Constitution du Canada peut être apportée par proclamation du gouverneur général sous le grand sceau du Canada, autorisée par des résolutions du Sénat, de la Chambre des communes et de l'assemblée législative de chaque province concernée,

le Sénat a résolu d'autoriser la modification de la Constitution du Canada par proclamation de Son Excellence la gouverneure générale sous le grand sceau du Canada, en conformité avec l'annexe ci-jointe.

**ANNEXE****MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU CANADA**

1. L'article 22 de la *Loi constitutionnelle de 1867* est modifié par abrogation du deuxième paragraphe commençant par les mots « En ce qui concerne la province de Québec » et se terminant par « des statuts refondus du Canada. ».

2. (1) Le point 5 de l'article 23 de la même loi est remplacé par ce qui suit :

5. Il devra être domicilié dans la province pour laquelle il est nommé.

(2) Le point 6 de l'article 23 de la même loi est abrogé.

*Titre*

3. Titre de la présente modification : *Modification constitutionnelle de [année de proclamation] (Québec : collèges électoraux et qualification foncière des sénateurs)*.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade be authorized to examine and report on the rise of China, India and Russia in the global economy and the implications for Canadian policy; and

That the committee present its final report no later than October 1, 2009, and retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2010.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

#### REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the Canadian Artists and Producers Professional Relations Tribunal for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Status of the Artist Act*, S.C. 1992, c. 33, s. 61.—Sessional Paper No. 2/39-463.

Report on the administration of student financial assistance programs for the loan year 2005-2006, pursuant to the *Canada Student Financial Assistance Act*, S.C. 2003, c.15, s. 12.—Sessional Paper No. 2/39-464.

Report of the Canadian International Trade Tribunal entitled “Recommendation Regarding Peerless Clothing Inc. (Polyester Tuxedo Facing)” dated February 5, 2008, pursuant to the *Canada-United States Free Trade Agreement Implementation Act*, S.C. 1988, c. 65, s. 54.—Sessional Paper No. 2/39-465.

#### ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:00 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

---

#### Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Spivak substituted for that of the Honourable Senator Phalen (*February 28*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Oliver (*March 3*).

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à étudier, en vue d'en faire rapport, l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et conserve les pouvoirs nécessaires à la diffusion des résultats jusqu'au 31 mars 2010.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

#### RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur le statut de l'artiste*, L.C. 1992, ch. 33, art 61.—Doc. parl. n<sup>o</sup> 2/39-463.

Rapport sur l'administration du Programme d'aide financière aux étudiants pour l'année de prêt 2005-2006, conformément à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. 2003, ch. 15, art. 12.—Doc. parl. n<sup>o</sup> 2/39-464.

Rapport du Tribunal canadien du commerce extérieur intitulé « Recommandation concernant Vêtements Peerless Inc. (Parementure en polyester pour smokings) » en date du 5 février 2008, conformément à la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada États-Unis*, L.C. 1988, ch. 65, art. 54. —Doc. parl. n<sup>o</sup> 2/39-465.

#### AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 heures le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

---

#### Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Spivak substitué à celui de l'honorable sénateur Phalen (*28 février*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Meighen substitué à celui de l'honorable sénateur Oliver (*3 mars*).

## Standing Senate Committee on Human Rights

The names of the Honourable Senators Cowan, Zimmer and Mercer substituted for those of the Honourable Senators Jaffer, Dallaire and Zimmer (*March 3*).

The names of the Honourable Senators Kinsella, Jaffer and Dallaire substituted for those of the Honourable Senators Stratton, Cowan and Mercer (*March 4*).

## Special Senate Committee on Anti-terrorism

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk (*March 3*).

## Standing Senate Committee on National Security and Defence

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*March 3*).

## Comité sénatorial permanent des droits de la personne

Les noms des honorables sénateurs Cowan, Zimmer et Mercer substitués à ceux des honorables sénateurs Jaffer, Dallaire et Zimmer (*3 mars*).

Les noms des honorables sénateurs Kinsella, Jaffer et Dallaire substitués à ceux des honorables sénateurs Stratton, Cowan et Mercer (*4 mars*).

## Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Tkachuk (*3 mars*).

## Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Le nom de l'honorable sénateur Meighen substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*3 mars*).

APPENDIX  
(see p. 620)

Tuesday, March 4, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, to which were referred the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, February 14, 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

*Le président,*

JOSEPH A. DAY

*Chair*

ANNEXE  
(voir p. 620)

Le mardi 4 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été référé le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 14 février 2008, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

## REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

### INTRODUCTION

The Standing Senate Committee on National Finance, to which were referred the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*, has in obedience to the Order of Reference of 14 February 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

The Committee held a meeting to review these Supplementary Estimates. On 26 February 2008, officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector and Brian Pagan, Acting Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Expenditure Management Sector, appeared before the Senate Committee to testify on the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*.

These are the second set of Supplementary Estimates to be issued in this fiscal year ending on 31 March 2008. Unless otherwise stated, all page references are from the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008* documents.

### THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

Supplementary Estimates are tabled in Parliament approximately one month in advance of the related Appropriation Act. They serve a number of purposes. First, they provide information on the government's spending requirements that were not sufficiently developed when the *2007-2008 Main Estimates* were tabled, or have been subsequently refined to account for new developments in particular programs or services. Second, they provide Parliament with information on changes in estimated statutory expenditures (i.e., those authorised by Parliament through enabling legislation). Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as: transfers of money between Votes; debt deletion; loan guarantees; new or increased grants; and changes to Vote wording.<sup>(1)</sup>

Pages 36 to 54 of the estimates provide a preview of the related supply bill (Proposed Schedules 1 and 2 to the *Appropriation Bill*), and include, by department and organization, a list of Vote numbers, the Vote wording, and the requested funds that will be proposed to Parliament for approval. There are two schedules to the *Appropriation Bill* in these Supplementary Estimates: the first identifies those items for the fiscal year ending 31 March 2008; the second identifies those items for the fiscal year ending 31 March 2009, specifically, multi-year appropriations for the Canada Revenue Agency, the Parks Canada Agency, and the Canada Border Services Agency.

### CHANGES TO PRESENTATION

Over the past few years the Treasury Board has made a number of changes in the presentation of the Supplementary Estimates in order to provide "more transparent reporting of financial details and additional tools to facilitate better financial management within departments." (p. 7). Several of the more substantive changes are discussed below.

<sup>(1)</sup> The latter items often do not require additional appropriations and are included in the related supply bill by the notional amount of "one dollar" since in order to be listed in the bill, an item must have monetary value.

## RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B), 2007-2008

### INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*, a, conformément à son ordre de renvoi du 14 février 2008, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Le Comité a consacré une réunion à l'examen du Budget supplémentaire. Le 26 février 2008, il a entendu des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Il s'agit du deuxième Budget supplémentaire des dépenses présenté durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008. À moins d'indication contraire, tous les numéros de page mentionnés renvoient à ce document.

### LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2007-2008

Les budgets supplémentaires sont en général déposés au Parlement un mois avant le projet de loi de crédits qui les concerne. Ils ont un certain nombre d'objectifs. Ils visent tout d'abord à fournir des renseignements sur des dépenses nécessaires qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers. Ils présentent en outre au Parlement des informations sur les variations des dépenses législatives estimatives (engagées en vertu de lois habilitantes précédemment adoptées par le Parlement). Enfin, ils visent à obtenir l'approbation du Parlement pour divers postes, notamment les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications aux libellés de crédits<sup>(1)</sup>.

Aux pages 38 à 56 du budget supplémentaire est exposé le projet de loi de crédits habilitant (Annexes proposées aux projets de loi de crédits) et sont indiqués, par ministère et organisation, la liste des numéros des crédits, le libellé des crédits et les fonds demandés qui seront proposés pour approbation au Parlement. Il y a deux annexes au projet de loi de crédits dans ce budget supplémentaire : la première porte sur les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008, et la seconde sur ceux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, plus particulièrement les crédits pluriannuels pour l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

### CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION

Depuis quelques années, le Conseil du Trésor a apporté un certain nombre de modifications au budget supplémentaire pour fournir « une communication plus transparente des renseignements financiers » et « d'autres outils afin de faciliter une meilleure gestion financière au sein des ministères » (p. 7). Plusieurs de ces grands changements de fond sont discutés ci-après.

<sup>(1)</sup> Ces derniers postes n'exigent souvent pas de crédits supplémentaires et sont représentés dans le projet de loi de crédits habilitant par un montant théorique de « un dollar », car pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi de crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire.

Supplementary Estimates (A), obtained approval to create two new centrally-financed Votes (Central Votes).<sup>(2)</sup>

● **Operating Budget Carry Forward Vote (Treasury Board Vote 22, p. 22): \$1.2 billion in Fiscal 2007-2008**

- As part of the Expenditure Management System Renewal,<sup>(3)</sup> Treasury Board has authorised the creation of a new Central Vote for all departmental operating budget carry-forward requirements.
- Since the early 1990's, departments have been allowed to carry forward, from one fiscal year to the next, up to 5% of a department's Main Estimates Operating Budget, based on lapses reported in the Public Accounts of Canada. The intent behind this practice is to provide departments with the additional flexibility they require to use good management and planning rather than to attempt to use up funds in their budgets as the fiscal year draws to its close. Departments had the option of drawing-down their carry forward in the Supplementary Estimates.
- Prior to this change, the operating budget carry forward was identified as a separate initiative in each of the departmental Supplementary Estimates. The intention of the new central Vote — the Operating Budget Carry Forward Vote — is to provide organizations with the ability to receive authorities much earlier, once approved by the Treasury Board. Eighty departments and agencies will receive their funding under these estimates; they are not required to reimburse funding allocated from this Vote.

● **Paylist Requirements Vote (Vote 23, p. 24): \$500 million**

- As part of the Expenditure Management System Renewal, the Treasury Board has also authorised the creation of a new central Vote to address certain payroll costs within government such as severance and parental benefits. These are funded centrally to avoid bias in hiring practices. This Vote will cover funding not provided for under Vote 15, Compensation Adjustments.

Le budget supplémentaire des dépenses (A) a obtenu l'approbation nécessaire pour créer deux nouveaux crédits centraux<sup>(2)</sup> :

● **Un crédit pour le report du budget de fonctionnement des ministères (crédit 22 du Conseil du Trésor, p. 23) : 1,2 milliard de dollars en 2007-2008.**

- Dans le cadre du renouvellement du système de gestion des dépenses<sup>(3)</sup>, le Conseil du Trésor a autorisé la création d'un nouveau crédit central pour traiter le report du budget de fonctionnement.
- Depuis le début des années 1990, les ministères peuvent reporter d'un exercice à l'autre un maximum de 5 p. 100 du budget de fonctionnement prévu au Budget principal des dépenses, en fonction des fonds non utilisés indiqués dans les Comptes publics du Canada. Le raisonnement qui sous-tend la démarche est qu'il est préférable d'accorder aux ministères la marge de manœuvre voulue pour pratiquer une bonne gestion et une bonne planification et d'éviter qu'ils cherchent à épuiser leur budget à l'approche de la clôture de l'exercice. Les ministères peuvent choisir de réclamer le montant du report à un exercice ultérieur dans le budget supplémentaire des dépenses.
- Auparavant, le report du budget de fonctionnement à un exercice ultérieur a toujours été présenté distinctement dans chaque budget supplémentaire des dépenses ministérielles. Le nouveau crédit central — pour le report du budget de fonctionnement — permet aux organisations d'obtenir l'autorisation beaucoup plus tôt une fois qu'il y a eu approbation par le Conseil du Trésor. Quatre-vingts ministères et organismes obtiendront le report de leur budget de fonctionnement en vertu du Budget supplémentaire des dépenses; ils ne seront pas tenus de rembourser les fonds attribués à partir de ce crédit.

● **Un crédit au titre des besoins en matière de rémunération (crédit 23, p. 24) : 500 millions de dollars**

- Dans le cadre du renouvellement du système de gestion des dépenses, le Conseil du Trésor a autorisé la création d'un nouveau crédit central pour absorber les coûts de rémunération au sein du gouvernement comme les indemnités de départ et les prestations parentales. Ces coûts sont imputés au budget central pour éviter toute partialité dans les pratiques de recrutement. Le nouveau crédit couvrira les fonds non prévus au crédit 15, Rajustements de la rémunération.

<sup>(2)</sup> Central votes are designed to meet government wide-commitments and constitute the majority of the Supplementary Estimates for the Treasury Board Secretariat.

<sup>(3)</sup> The **Expenditure Management System (EMS)** is the framework for the development and implementation of the government's spending plans and priorities within the limits established by the Budget. It supports all government spending decisions. On 11 November 2006, the federal government announced that it would be implementing a number of changes to strengthen the EMS, with the goal of ensuring that all government programs are effective and efficient, are focused on results, provide value for taxpayers' money and are aligned with current priorities and responsibilities. For further information, refer to the Treasury Board backgrounder, [http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128\\_e.asp#backgrounder1](http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128_e.asp#backgrounder1).

<sup>(2)</sup> Les crédits centraux doivent permettre de répondre aux engagements de l'ensemble du gouvernement et constituent la majorité du Budget supplémentaire des dépenses pour le Secrétariat du Conseil du Trésor.

<sup>(3)</sup> Le **Système de gestion des dépenses** est le cadre qui sert à élaborer et à mettre en œuvre les plans et les priorités du gouvernement en matière de dépenses, dans les limites fixées par le budget. Il appuie toutes les décisions financières prises par le gouvernement. Le 11 novembre 2006, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il mettrait en place un certain nombre de changements visant à consolider ce système, de manière que tous les programmes du gouvernement soient efficaces et efficaces, soient axés sur les résultats et représentent une bonne utilisation de l'argent des contribuables et soient compatibles avec les responsabilités et les priorités actuelles. Pour tout autre renseignement, consulter le document du Conseil du Trésor, [http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128\\_f.asp#backgrounder1](http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128_f.asp#backgrounder1).

In the past, these costs had required a permanent year-end transfer from Treasury Board Vote 5 (the Government Contingency Vote or TB Vote 5). Page 22 lists the new criteria that must be met in order for the Treasury Board to approve access to TB Vote 5 funding as a result of the creation of the new Vote.<sup>(4)</sup>

As a result of these changes, there are now six central Votes, described on pages 21, 23 and 24: The Government Contingencies Vote (TB Vote 5); the Government-Wide Initiatives Vote; the Compensation Adjustment Vote; the Public Service Insurance Vote; the Operating Budget Carry Forward Vote; and the Paylist Requirements Vote. Allocations from these central Votes under these estimates are detailed on pages 190 to 193.

#### A. Planned Spending

Treasury Board Secretariat officials began their testimony by providing Senators with an overview of the \$4.3 billion in planned spending under the *Supplementary Estimates (B) 2007-2008*. As Mr. Smith informed the Committee, this spending is consistent with the planned expenses as established in the March 2007 Budget and the October 2007 Economic and Fiscal Outlook. In those documents, planned spending for the 2007-2008 fiscal year totals some \$233.4 billion. This amount is made up of the \$210.7 billion under the *2007-2008 Main Estimates*, \$13.6 billion under the *Supplementary Estimates (A) 2007-2008* and \$4.3 billion under this *Supplementary Estimates (B) 2007-2008*. This spending is consistent with the planned expenses of \$233.4 billion established in the March 2007 budget. This compares to the previous fiscal year, 2006-2007, where the total expenses of the federal government were \$222.2 billion and \$209.0 billion for the 2005-2006 fiscal year.

In the Estimates documents, planned spending is broken down by budgetary and non-budgetary expenditures and is displayed for both voted and statutory expenditures.<sup>(5)</sup> As shown in Table 1 below, the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008* total \$4.3 billion. Of this amount, the federal government is seeking Parliament's approval to spend \$1.3 billion, while statutory expenditures are expected to increase by \$3.0 billion.

Auparavant, ces coûts exigeaient un transfert permanent en fin d'exercice du crédit 5 du Conseil du Trésor (éventualités du gouvernement ou crédit 5 du CT). À la page 23 se trouvent les nouveaux critères à respecter pour approuver un financement au titre du crédit 5 du CT par suite de la création du nouveau crédit<sup>(4)</sup>.

Il existe donc désormais six crédits centraux, décrits aux pages 23 et 24 : le crédit pour éventualités du gouvernement (crédit 5 du CT), le crédit pour initiatives pangouvernementales, le crédit pour rajustements salariaux, le crédit pour assurances de la Fonction publique, le crédit pour le report du budget de fonctionnement et le crédit pour les besoins en matière de rémunération. Les fonds attribués à partir de ces crédits centraux dans le cadre du présent budget sont expliqués aux pages 132 à 134.

#### A. Dépenses prévues

Les représentants du Conseil du Trésor ont tout d'abord donné aux sénateurs un aperçu des dépenses prévues de 4,3 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*. M. Smith a indiqué au Comité que ces dépenses sont conformes à la structure des dépenses prévues établie dans le Budget de mars 2007 et la Mise à jour économique et financière d'octobre 2007. Dans ces documents, les dépenses prévues pour l'exercice 2007-2008 s'élèvent à quelque 233,4 milliards de dollars, somme composée de 210,7 milliards de dollars du Budget principal des dépenses 2007-2008, de 13,6 milliards de dollars du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008* et de 4,3 milliards de dollars du Budget supplémentaire (B) 2007-2008. Ces dépenses sont conformes aux dépenses prévues de 233,4 milliards de dollars dans le Budget de mars 2007. Elles peuvent être comparées aux dépenses totales de 222,2 milliards de dollars enregistrées par le gouvernement fédéral durant l'exercice précédent, 2006-2007, et de 209 milliards de dollars enregistrées durant l'exercice 2005-2006.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties en dépenses budgétaires et dépenses non budgétaires, et dépenses votées et dépenses législatives<sup>(5)</sup>. Comme l'illustre le tableau 1 ci-après, le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008* totalise 4,3 milliards de dollars. Sur ce montant, le gouvernement fédéral demande au Parlement d'en approuver 1,3 milliard, les dépenses législatives devant augmenter de 3,0 milliards de dollars.

<sup>(4)</sup> No allocations have been made from TB Vote 5 since *Appropriation Act No. 3, 2007-2008 (Supplementary Estimates (A), 2007-2008)*.

<sup>(5)</sup> **Budgetary** spending encompasses the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations; **Non-budgetary** expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets; **Voted** expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill; and **Statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

<sup>(4)</sup> Aucun financement n'a été accordé à partir du crédit 5 du CT depuis la *Loi d'affectation no 3, 2007-2008 (Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008)*.

<sup>(5)</sup> Les dépenses **budgetaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert et subventions à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État; les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les dépenses **votées** sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement au moyen d'un projet de loi de crédits; et les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

**Table 1: Total Supplementary Estimates (A), 2007-2008**  
(in millions of dollars)

	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Voted Appropriations	1,266.3	0.0	1,266.3
Statutory Appropriations	2,948.1	78.4	3,026.5
Total	4,214.4	78.4	4,292.8

Source: *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*, p. 9.

As Mr. Smith reminded the Senators, the Supplementary Estimates currently before the Committee are asking Parliament's approval to spend funds on several strategic initiatives and key priorities announced in the 2007 Budget and related Cabinet decisions made during 2007-2008. Therefore, he explained that these Estimates represent requested appropriations for proposed spending that was not known or sufficiently developed when the Main Estimates were tabled last year. Among the expenditures tabled for approval, he highlighted the following:

- **Major key horizontal initiative (affecting more than one organization) includes:**
  - Funding to support the Centres of Excellence for Commercialization and Research Program (\$163.4 million)

Funding is required for grant payments to the centres of excellence for commercialization and research announced in Budget 2007. The seven centres of excellence are located in Halifax, Toronto, Sainte-Foy, Montreal and Vancouver. They focus on priority areas in research and commercialization, which are key elements of the Entrepreneurial Advantage component of Canada's new Science and Technology Strategy.

- **Major specific initiatives include:**
  - Funding to the Department of Indian Affairs and Northern Development for payment to the Quebec Cree to settle implementation issues respecting the James Bay and Northern Quebec Agreement and related litigation (\$1.1 billion)

In 2007, the Government came to an agreement with the Quebec Cree totalling \$1.4 billion. The agreement enables Canada to fulfil its obligations towards and improve relations with the Cree and Inuit of Quebec, as well as with the Province of Quebec, with respect to the James Bay and Northern Quebec Agreement. The settlement of the Agreement includes: the Cree taking on certain implementation obligations under the James Bay and Northern Quebec Agreement for the next 20 years (i.e. administration of justice and economic and social development); as well as the modernization of Cree regional governance and the commitment to self-government negotiations.

- Funding to the Canadian International Development Agency for additional grants to international organizations for development assistance, programming against hunger, malnutrition and disease and international humanitarian assistance (\$211 million)

**Tableau 1 — Total du Budget supplémentaire des dépenses (B), 2007-2008**  
(en millions de dollars)

	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total
Crédits votés	1 266,3	0,0	1 266,3
Pouvoirs législatifs	2 948,1	78,4	3 026,5
Total	4 214,4	78,4	4 292,8

Source : *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2007-2008*, p. 9.

Comme M. Smith l'a rappelé aux sénateurs, le Budget supplémentaire des dépenses dont est maintenant saisi le Comité demande au Parlement l'autorisation d'engager des dépenses pour plusieurs initiatives stratégiques et priorités clés annoncées dans le Budget de 2007 et les décisions du Cabinet qui y sont liées prises en 2007-2008. Ainsi qu'il l'a expliqué, ce budget correspond à des demandes de crédits à l'égard de dépenses proposées qui n'avaient pas été suffisamment précisées ou qui étaient inconnues lors du dépôt du Budget principal des dépenses en février dernier. Au nombre des dépenses à autoriser, il a cité les suivantes :

- **Principales initiatives horizontales (touchant plus d'une organisation) :**
  - Fonds à l'appui du Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (163,4 millions de dollars)

Fonds nécessaires pour le versement de subventions aux Centres d'excellence en commercialisation et en recherche comme annoncé dans le budget fédéral de 2007. Les sept centres d'excellence, situés à Vancouver, Toronto, Montréal, Sainte-Foy et Halifax, œuvrent dans les secteurs prioritaires de la commercialisation et de la recherche, qui sont des éléments clés du volet « avantage entrepreneurial » de la nouvelle stratégie canadienne des sciences et de la technologie.

- **Initiatives importantes spécifiques :**
  - Fonds versés au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour des paiements aux Cris du Québec pour régler les questions de mise en œuvre afférentes à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et les litiges connexes (1,1 milliard de dollars)

En 2007, le gouvernement et les Cris du Québec en sont venus à un accord totalisant 1,4 milliard de dollars. Cette entente permet au Canada de s'acquitter de ses obligations afférentes à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, soit d'améliorer ses relations avec les Cris et les Inuits du Québec, de même qu'avec la province de Québec. Les termes de l'accord comprennent : la prise en charge par les Cris, et ce, pour les 20 prochaines années, de certaines obligations de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (c.-à-d. l'administration de la justice et du développement économique et social); de même que la modernisation de la gouvernance régionale crie et l'engagement de poursuivre des négociations sur l'autonomie gouvernementale.

- Fonds versés à l'Agence canadienne de développement international pour des subventions supplémentaires à des organisations internationales pour l'aide au développement, les programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie ainsi que l'assistance humanitaire internationale (211 millions de dollars)

This funding represents a realignment of grants and contributions authorities, as a result of a major reallocation exercise within the Canadian International Development Agency (CIDA) to further increase the efficiency and effectiveness of aid delivery. Specifically, authorities were moved from contributions to grants, reflecting a shift of focus within CIDA toward risk-based program-oriented initiatives with trusted partners such as the United Nations and the World Health Organization.

- Funding to the Canadian Mortgage and Housing Corporation for the expansion of market-based approaches to on-reserve housing in First Nations communities through the establishment of the First Nations Market Housing Fund (\$150 million)

Budget 2007 announced \$300 million for the First Nations Market Housing Fund which is intended to give First Nations people living on-reserves a better chance to own their own home by providing a backstop for private sector loans. The need for adequate, affordable housing in reserve communities is considerable and contributes to the gap in quality of life between First Nations people living on-reserve and other Canadians.

- Funding to the Department of National Defence for increases to pay and allowances for Canadian Forces Members (\$88.7 million)

This funding will be used to cover the 2% pay adjustment for non-commissioned members, general service officers and pilots in the ranks of lieutenant-colonel and below; and for medical and dental officers in the ranks of lieutenant and below. The funding increase is required to ensure equity in relation to the national rate of inflation (2%) until such time as collective agreements and service contracts are finalized. Further details on these and other major initiatives are found on pages 10 to 12.

- **Statutory budgetary spending** is expected to increase by some \$2.9 billion and is mainly attributable to forecast changes:
- Payments to the Newfoundland Offshore Petroleum Resource Revenue Fund from the Department of Natural Resources (\$1.1 billion)

Statutory payments are made to the Newfoundland Offshore Petroleum Resource Revenue Fund in amounts equal to federal royalty, tax and other miscellaneous revenues generated in the offshore. The \$400M increase for 2007-08 is related to increased royalty estimates resulting from increases in oil production and rises in oil prices.

- Compensation from Health Canada for individuals affected with the Hepatitis C virus through the Canadian blood supply before 1986 and after 1990 (\$1.0 billion)

Ce financement représente un rajustement des crédits en matière de subventions et de contributions, comme suite à un important exercice de réaffectation au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) visant à accroître davantage l'efficacité et l'efficacé de l'acheminement de l'aide offerte. Plus particulièrement, les crédits ont été transférés des contributions aux subventions, ce qui représente un changement de cap à l'ACDI vers les initiatives axées sur des programmes fondés sur les risques avec des partenaires de confiance comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé.

- Fonds versés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour des approches améliorées fondées sur le marché pour le logement dans les réserves des Premières nations, grâce à la création du Fonds d'aide au logement du marché des Premières nations (150 millions de dollars)

Dans le budget fédéral de 2007, le gouvernement a annoncé un investissement de 300 millions de dollars dans le premier fonds d'aide au logement du marché des Premières nations. Ce fonds a été institué dans le but d'aider les membres des Premières nations vivant dans les réserves à posséder leur propre habitation en leur donnant la possibilité de contracter des emprunts auprès des institutions financières. En effet, les réserves ont un besoin énorme de logements adéquats et abordables, et cette situation alimente l'écart entre la qualité de vie des citoyens des Premières nations vivant dans les réserves et les autres Canadiens.

- Fonds versés au ministère de la Défense nationale pour couvrir l'augmentation des soldes et des indemnités versées aux membres des Forces canadiennes (88,7 millions de dollars)

Ces fonds serviront à couvrir le redressement des soldes de 2 p. 100 des militaires du rang, des officiers du service général et des pilotes jusqu'au grade de lieutenant-colonel; et des médecins et dentistes militaires jusqu'au grade de lieutenant. L'augmentation du financement nécessaire pour garantir l'équité est établie en fonction du taux national d'inflation (2 p. 100), jusqu'à ce que les conventions collectives et les marchés de services soient prêts. Ces initiatives et d'autres initiatives importantes sont décrites aux pages 10 à 12.

- Les **dépenses législatives** devraient augmenter de quelque 2,9 milliards de dollars. La majoration est attribuable, en grande partie, aux changements prévus suivants :
- Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières versés par le ministère des Ressources naturelles (1,1 milliard de dollars)

Des paiements législatifs sont versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières. Les montants équivalents aux redevances fédérales, aux impôts et autres revenus divers générés par les ressources extracôtières. L'augmentation de 400 millions de dollars pour 2007-2008 est liée à une estimation de la hausse des redevances consécutive à l'accroissement de la production de pétrole et à la montée des prix du pétrole.

- Indemnisation versée par le ministère de la Santé aux personnes ayant contracté le virus de l'hépatite C par l'entremise du système d'approvisionnement en sang du Canada avant 1986 et après 1990 (1,0 milliard de dollars)

The Government has placed funds in trust pursuant to settlement of claims for compensation for individuals infected with the Hepatitis C virus through the Canadian blood supply before 1986 and after 1990. This settlement is based, to the extent possible, on parity with the federal share of compensation for those infected from 1986-1990. For individuals infected with hepatitis C, the compensation amounts range from under \$10,000 to over \$400,000. In addition to these amounts, eligible class members can apply for damages for past loss of income and loss of services. The number of beneficiaries will be determined as claimants come forward and claims are adjudicated by the trustee.

- Funding from the Department of Agriculture and Agri-Food to help transition producers from the current Business Risk Programming to the new AgriInvest Program (\$561.1 million)

The AgriInvest Kickstart Program will provide a one-time federal only payment to all producers in the form of grants and contributions to their AgriInvest savings accounts. \$561.1 million in transfer payments will be made to help producers transition from the current Business Risk Management Programming to the new AgriInvest Program.

- Funding to Canada Revenue Agency to provide payments to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Exchange Act* (\$437.0 million)

Canada Revenue Agency is responsible for collecting from, and making payments to the provinces based on the charges collected over the course of the application of the Canada-US Softwood Lumber Agreement. It is estimated that \$437M will be paid in these Supplementary Estimates to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Charge Act*. These payments have been reduced by several factors including: refunds paid to the softwood lumber industry, costs of the administration and implementation of the Agreement, and costs incurred for any litigation resulting from the Act.

- Newfoundland fiscal equalization offset payments from the Department of Natural Resources (\$188.6 million)

Regulations under the fiscal equalization offset payments of the *Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act* allow Newfoundland and Labrador to be compensated for losses to equalization payments due to increases in offshore oil and gas revenues. The forecast equalization offset payment for 2007-2008 will be approximately \$188.6M.

Further detail on statutory spending can be found on pages 12 to 14.

Le gouvernement a constitué un fonds en fiducie dans le cadre de l'entente de règlement visant à indemniser les victimes du virus de l'hépatite C, infectées par l'entremise du système d'approvisionnement en sang du Canada, avant 1986 et après 1990. La présente entente prévoit, dans la mesure du possible, que le niveau d'indemnisation sera établi en fonction du principe de parité avec les indemnisations que le gouvernement fédéral a offertes aux personnes infectées entre 1986 et 1990. Pour les personnes infectées par le virus de l'hépatite C, les montants d'indemnisation varient de moins de 10 000 \$ à plus de 400 000 \$. En plus de ces sommes, les personnes admissibles pourront recevoir une indemnité couvrant les dommages économiques causés par des pertes de revenus et de services. Le nombre de bénéficiaires sera déterminé au fur et à mesure que les demandeurs se présenteront et que le fiduciaire se sera prononcé sur les réclamations.

- Fonds versés par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour aider les producteurs agricoles à faire la transition des programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise au nouveau programme Agri-investissement (561,1 millions de dollars)

Le Programme de démarrage d'Agri-investissement, une initiative fédérale, versera un paiement unique aux comptes d'Agri-investissement des producteurs, qui prendra la forme de subventions ou de contributions. Des transferts de paiements de 561,1 millions de dollars seront effectués pour aider les producteurs à faire la transition entre les programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise et le nouveau programme Agri-investissement.

- Fonds versés à l'Agence du revenu du Canada afin qu'elle effectue des paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre* (437,0 millions de dollars)

L'Agence du revenu du Canada est chargée du recouvrement auprès des provinces des versements à celles-ci relatifs aux frais recouverts dans le cadre de l'application de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada-États-Unis. On estime que 437,0 millions de dollars seront versés aux provinces par l'entremise de ce budget supplémentaire des dépenses en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*. Ces versements sont réduits en raison de plusieurs facteurs, notamment les remboursements versés à l'industrie du bois d'œuvre, les frais de gestion et de mise en œuvre de l'entente, de même que les coûts liés aux litiges découlant de l'application de la *Loi*.

- Paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve versés par le ministère des Ressources naturelles (188,6 millions de dollars)

Les règlements relatifs aux dispositions sur les paiements de péréquation compensatoires de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* permettent à Terre-Neuve-et-Labrador d'être indemnisée pour des pertes de paiements de péréquation causées par une augmentation des recettes provenant des ressources pétrolières et gazières. Les paiements de péréquation compensatoires prévus pour 2007-2008 seront d'environ 188,6 millions de dollars.

Des détails supplémentaires sur les dépenses législatives se trouvent aux pages 12 à 14.

## EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

During the Committee's hearing on the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*, Senators raised a variety of questions related to the planned spending as outlined above, in addition to the operation of the new central Votes. Some of these are discussed below.

### A. National Community Development Trust

Senators were interested in obtaining information on the planned expenditures of the recently announced National Community Development Trust. This initiative is designed to help provinces and territories assist communities and workers suffering economic hardship caused by the current volatility in global financial and commodities markets. Canada will assist these vulnerable communities and laid-off workers by investing \$1 billion in the National Community Development Trust.

The Trust, to be funded out of the 2007-2008 budgetary surpluses, has a three-year lifespan. A base amount of \$10 million will be allocated to each province and \$3 million to each territory. The balance of the funding will be allocated on a per capita basis.

Mr. Smith reminded Senators that the funding for this initiative is provided from the fiscal framework, and therefore is not part of these Supplementary Estimates. Also, the announcement came too late for any of the funds already advanced to provinces to be included in the *Supplementary Estimates (B) 2007-2008*. Finally, Mr. Pagan stated that the appropriations for this initiative were already voted by Parliament. The spending will show up as expenditures from this fiscal year, but only in the Public Accounts for fiscal 2007-2008. Any future spending for this initiative will be reported in future Estimates documents.

### B. Centres of Excellence for Commercialization and Research Program

Some Senators were interested in details about the budgets and operations of the establishments funded under the Centres of Excellence for Commercialization and Research Program. These Estimates seek to provide funding in the amount of \$163.4 million to the centres of excellence for commercialization and research announced in Budget 2007. Mr. Pagan informed the Committee that the Centres receive their funding the three granting councils. The councils, their *Main Estimates 2007-2008* appropriations and the new funding sought in these *Supplementary Estimates (B) 2007-2008* are:

- The Social Sciences and Humanities Council — original appropriations of \$619 million and an additional \$32.6 million sought in *Supplementary Estimates (B) 2007-2008*;
- The Natural Sciences and Engineering Research Council (\$899.5 million and \$57.1 million); and
- The Canadian Institutes of Health Research (\$822.4 million and \$73.5 million).

## EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2007-2008

Au cours de l'audience du Comité sur le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*, les sénateurs ont soulevé diverses questions concernant les dépenses prévues décrites ci-dessus et les modifications apportées aux crédits centraux. Parmi les questions discutées, mentionnons celles qui suivent.

### A. Fiducie nationale pour le développement communautaire

Les sénateurs ont demandé des renseignements sur les dépenses prévues au titre de la Fiducie nationale pour le développement communautaire dont la création a été annoncée récemment. Cette initiative vise à permettre aux provinces et aux territoires d'aider les collectivités et les travailleurs touchés par des difficultés économiques en raison de l'instabilité actuelle des marchés mondiaux financiers et des produits de base. Le gouvernement du Canada aidera les collectivités vulnérables et les travailleurs mis à pied en investissant un milliard de dollars dans le Fonds en fiducie pour le développement communautaire.

La Fiducie, qui sera financée à même les excédents budgétaires 2007-2008, aura une durée de vie de trois ans. Un montant de base de 10 millions de dollars sera alloué à chaque province et un montant de 3 millions à chaque territoire. Le reste des fonds sera alloué selon le nombre d'habitants.

M. Smith a rappelé aux sénateurs que le financement de cette initiative s'inscrit dans le cadre fiscal et ne fait donc pas partie du Budget supplémentaire des dépenses. L'annonce en a aussi été faite trop tard pour que les fonds déjà avancés aux provinces soient inclus dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*. Enfin, M. Pagan a indiqué que le Parlement avait déjà voté les crédits nécessaires à cette initiative. Les dépenses apparaîtront comme des dépenses du présent exercice financier, mais seulement dans les Comptes publics de l'exercice 2007-2008. Toutes les dépenses futures relatives à cette initiative seront inscrites dans les prochains documents budgétaires.

### B. Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche

Des sénateurs ont voulu avoir des détails sur les budgets et le fonctionnement des établissements financés dans le cadre du Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Le budget à l'étude vise à faire approuver la somme de 163,4 millions à l'intention des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche, annoncée dans le Budget 2007. M. Pagan a informé le Comité que les centres reçoivent leurs fonds de trois conseils subventionnaires. Les conseils, les crédits qui leur ont été alloués dans le Budget principal des dépenses 2007-2008 et les nouveaux fonds demandés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008* sont les suivants :

- Le Conseil de recherches en sciences humaines — crédits originaux de 619 millions de dollars et somme additionnelle de 32,6 millions de dollars demandée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*;
- Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (899,5 et 57,1 millions de dollars);
- Les Instituts de recherche en santé du Canada (822,4 et 73,5 millions de dollars).

The Committee was interested in obtaining more information on the activities that will be funded by this appropriation. While the Treasury Board Secretariat will endeavour to provide additional information, the Committee recognizes that it may have to hear from more witnesses to obtain further clarification on the nature of the activities funded by this program.

### C. National Defence Pay Allowances

The amount of \$88.7 million sought by the Department of National Defence for increases to pay and allowances for Canadian Forces Members was of interest to Senators. Mr. Smith informed the Committee that this funding will be used to cover the 2% pay adjustment for non-commissioned members, general service officers and pilots in the ranks of lieutenant-colonel and below; and for medical and dental officers in the ranks of lieutenant and below. The funding increase is required to ensure equity in relation to the national rate of inflation (2%) until such time as collective agreements and service contracts are finalized.

Senators were concerned that this amount would not be sufficient to cover some of the financial difficulties that were highlighted in recent months regarding the costs associated with the relocation of armed force members and their families. They wanted to know the amount (not including the \$88.7 million) that is being allocated to relocation activities involving armed force members. Mr. Smith agreed to refer this question to the Department of National Defence.

### D. Cost of Providing Contract Policing

The RCMP is seeking an appropriation of \$29.2 million to address shortfalls related to the costs of providing contract policing services. Senators asked the officials to elaborate on this request for additional funding. Mr. Pagan explained that under the Police Service Agreements between the Government of Canada and various provinces and territories, the RCMP is contracted to provide policing services on a cost recovery basis to provinces, territories and municipalities. These funds will be used to resolve a shortfall in the funding for contract policing services and will satisfy the federal obligations under the Police Service Agreements that are based on provincial and territorial incremental service level requirements for the period. He added that the contract policing activity is the largest single program activity, accounting for 60% of the force's personnel and 68% of its operating budget. The funds were requested to resolve some long-standing systemic shortfalls in the funding for contract policing services.

### E. Softwood Lumber Products Export Charge Act

A statutory budgetary item reported in these Estimates concerns the amount of \$437.0 million sought by Canada Revenue Agency to provide payments to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Exchange Act*. The Canada Revenue Agency is responsible for collecting from, and making payments to the provinces based on the charges collected over the course of the application of the Canada-US Softwood Lumber Agreement. It is estimated that \$437 million will be paid in these *Supplementary Estimates (B) 2007-2008* to provinces under the *Act*. These payments have been reduced by several factors including: refunds paid to the softwood lumber industry, costs

Le Comité a dit vouloir obtenir plus de renseignements sur les activités que ces crédits serviront à financer. Le Secrétariat du Conseil du Trésor essaiera de les lui fournir, mais le Comité reconnaît qu'il lui faudra peut-être inviter d'autres témoins à lui donner plus de précisions sur la nature des activités financées par ce programme.

### C. Soldes et indemnités de la Défense nationale

La somme de 88,7 millions de dollars demandée par le ministère de la Défense nationale à l'égard de l'augmentation des soldes et indemnités des membres des Forces canadiennes a retenu l'attention des sénateurs. M. Smith a informé le Comité qu'elle servira à couvrir le redressement des soldes de 2 p. 100 des militaires du rang, des officiers du service général et des pilotes jusqu'au grade de lieutenant-colonel; et des médecins et dentistes militaires jusqu'au grade de lieutenant. L'augmentation du financement nécessaire pour garantir l'équité est établie en fonction du taux national d'inflation (2 p. 100), jusqu'à ce que les conventions collectives et les marchés de services soient prêts.

Les sénateurs ont dit craindre que cette somme ne suffise pas à résoudre certaines des difficultés financières signalées ces derniers mois au sujet des coûts associés à la réinstallation des membres des forces armées et de leurs familles. Ils voulaient savoir quel montant (à part les 88,7 millions) allait être alloué aux activités de réinstallation des membres des forces armées. M. Smith a accepté de soumettre cette question au ministère de la Défense nationale.

### D. Coût de la prestation de services de police contractuelle

La GRC cherche à obtenir l'approbation de crédits de 29,2 millions de dollars pour combler le manque à gagner relatif aux frais engendrés par la prestation de services de police contractuelle. Les sénateurs ont demandé aux témoins de leur fournir des précisions sur cette demande de fonds supplémentaires. M. Pagan a expliqué que selon l'Accord sur les services de police conclu entre le gouvernement du Canada et plusieurs provinces et territoires, la GRC doit fournir des services de police, contre remboursement des frais, aux provinces, territoires et municipalités. Le financement sera utilisé pour combler le manque à gagner lié aux coûts des services de police contractuelle, et pour satisfaire aux obligations fédérales contenues dans l'Accord sur les services de police qui se fondent sur l'augmentation des niveaux de services obligatoires offerts aux provinces et territoires, pour la période. Il a ajouté que la police contractuelle représente l'activité de programme la plus importante puisqu'elle intervient pour 60 p. 100 du personnel de la GRC et 68 p. 100 de son budget de fonctionnement. Les fonds ont été demandés pour régler le problème de longue date du financement des services de police contractuelle.

### E. Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre

Un poste législatif du budget à l'étude se rapporte à la somme de 437,0 millions de dollars demandée par l'Agence du revenu du Canada pour des paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*. L'Agence du revenu du Canada est chargée du recouvrement auprès des provinces des versements à celles-ci relatifs aux frais recouverts dans le cadre de l'application de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada-États-Unis. On estime que 437,0 millions de dollars seront versés aux provinces par l'entremise de ce budget supplémentaire des dépenses en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*. Ces versements sont

of the administration and implementation of the Agreement, and costs incurred for any litigation resulting from the Act.

Some Senators are concerned that nearly half a billion dollars was collected from an industry that is experiencing a serious economic downturn in activities. In addition, the Senators note that the funds will be paid to the provincial government, which are under no obligation to pay this money to the affected industry. The officials agreed to ask the responsible department, on behalf of the Committee, to provide more details on the context of the Agreement and on specific program costs and payments.

#### **F. AgriRecovery Program**

Funding in the amount of \$63.0 million sought for the AgriRecovery Program to provide a coordinated process for federal, provincial and territorial governments to respond to agricultural disasters. The AgriRecovery Program is a disaster relief framework which ensures that producers can count on rapid assistance from Government when affected by small disasters — those that are regional in scope and have a relatively small impact on Canadian industry meaning these disasters can easily be contained and have few trade implications. These funds will be used to support the development of a coordinated process for federal, provincial, and territorial governments to respond rapidly when these types of disasters strike. Senators asked that the official provide some elaboration on the operations of this program and to identify the main issues that give rise to this funding request. Given the level of details sought by the Committee, the officials will have the relevant program officials provide a response directly to the Committee.

#### **G. National Vehicle Scrappage Program**

Senators were concerned about delays in the implementation of the National Vehicle Scrappage Program. In 2007 funds of \$6 million were appropriated to establish a program that would encourage Canadians to scrap older, high-polluting vehicles. It also provided up to \$30 million over two years for incentives to be designed by Environment Canada and Transport Canada, in consultation with stakeholders, to accelerate retirement of these vehicles. Senators wanted the officials to provide the Committee with information on the status of this initiative. The officials agreed to pursue the matter with the responsible departments who will be expected to provide additional information to the Committee at a later date.

#### **H. Canadian International Development Agency**

The Canadian International Development Agency (CIDA) is seeking authority to spend an amount of \$211 million for additional grants to international organizations for development assistance, programming against hunger, malnutrition and disease and international humanitarian assistance. This funding represents a realignment of grants and contributions authorities, as a result of a major reallocation exercise within CIDA to further increase the efficiency and effectiveness of aid delivery. Specifically, authorities were moved from contributions to

réduits en raison de plusieurs facteurs, notamment les remboursements versés à l'industrie du bois d'œuvre, les frais de gestion et de mise en œuvre de l'entente, de même que les coûts liés aux litiges découlant de l'application de la *Loi*.

Certains sénateurs sont préoccupés par le fait que près d'un demi-milliard de dollars ont été perçus auprès d'une industrie aux prises avec un grave ralentissement économique. En outre, les sénateurs ont fait observer que les fonds seront versés aux gouvernements provinciaux qui n'ont nullement l'obligation d'en faire bénéficier l'industrie touchée. Les témoins ont accepté de demander au ministère responsable, au nom du Comité, de fournir plus de détails sur le contexte de l'Accord et sur les coûts et paiements du programme.

#### **F. Programme Agri-relance**

La somme de 63,0 millions de dollars a été demandée pour le Programme Agri-relance qui fournit un processus coordonné permettant aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'intervenir rapidement en cas de catastrophes agricoles. Le programme Agri-relance est un cadre d'aide en cas de catastrophe qui assure aux producteurs agricoles un soutien rapide du gouvernement dans les situations de catastrophes naturelles de moindre envergure — celles de portée régionale qui ont une incidence faible sur l'industrie à l'échelle canadienne, en ce sens qu'elles peuvent facilement être contenues et ont peu de répercussions sur le commerce. Ces fonds serviront à l'élaboration d'un processus coordonné pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de faire face rapidement à ces catastrophes particulières. Les sénateurs ont demandé aux témoins de leur donner des précisions sur le fonctionnement de ce programme et de cerner les principaux éléments qui expliquent cette demande de financement. Étant donné les détails que le Comité souhaite obtenir, les témoins demanderont aux responsables du programme de les lui fournir directement.

#### **G. Programme national de mise à la ferraille des véhicules**

Les sénateurs se sont dits préoccupés par les retards dans la mise en œuvre du Programme national de mise à la ferraille des véhicules. En 2007, la somme de 6 millions de dollars a été affectée à la création d'un programme devant encourager les Canadiens à mettre au rancart les véhicules plus vieux très polluants. Ce programme prévoit également le versement de la somme de 30 millions de dollars sur deux ans sous la forme de mesures conçues par Environnement Canada et Transports Canada, en collaboration avec des partenaires, pour inciter les propriétaires de ces véhicules à s'en débarrasser plus rapidement. Les sénateurs ont demandé aux témoins d'indiquer au Comité où en était cette initiative. Les témoins ont accepté d'aborder la question avec les ministères compétents qui devraient fournir des renseignements supplémentaires au Comité à une date ultérieure.

#### **H. Agence canadienne de développement international**

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) demande l'autorisation de verser 211 millions de dollars de plus en subventions à des organisations internationales pour l'aide au développement, les programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie ainsi que l'assistance humanitaire internationale. Ce financement représente un réalignement des crédits en matière de subventions et de contributions, par suite d'un important exercice de réaffectation au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin

grants, reflecting a shift of focus within CIDA toward risk-based program-oriented initiatives with trusted partners such as the United Nations and the World Health Organization.

Senators were concerned about what this policy change implied for Canada's development assistance. Specifically, there is concern that the assistance that might otherwise go to smaller non-government organizations (NGO) operating in specific communities would now go to large organization that, in the view of some Senators may not be as effective in delivering assistance where it is required. The officials reminded the Committee that any detailed information on the impact of this policy initiative would have to come from CIDA. They did acknowledge that the initiative is attempting to rebalance CIDA's development assistance between the smaller NGOs and the larger international organizations. Senators remained unsure that the larger international organization could respond better to changing conditions than can the smaller NGOs.

Senators were also interested in the gender impact of this policy initiative within CIDA. The TBS officials could not be specific on the effect of this policy on gender. However they assured the Committee that the TBS requires that all submissions for funding provide evidence that gender-based analysis was conducted. The role of the TBS is to ensure that the analysis was done, although the officials acknowledged that they are not in a position to evaluate the quality of that analysis. However, the officials did not have any evidence to suggest that CIDA's gender-based analysis is less than expected of any government agency or department.

## CONCLUSION

During its meeting on the *Supplementary Estimates (B), 2007-2008*, the Committee deliberated on these and other matters. As explained above, the Treasury Board Secretariat officials committed to following-up on a number issues.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully presents its report on the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*.

d'accroître davantage l'efficacité et l'efficacités de l'aide offerte. Plus particulièrement, les crédits ont été transférés des contributions aux subventions, ce qui représente un changement de cap à l'ACDI pour mettre l'accent sur des initiatives axées sur des programmes fondés sur les risques avec des partenaires de confiance comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé.

Les sénateurs s'interrogent sur les répercussions que pourrait avoir ce changement de politique sur l'aide au développement du Canada. Ils craignent plus précisément que l'aide autrement destinée à de plus petites organisations internationales (ONG) œuvrant dans des collectivités particulières ne soit désormais versée à une grande organisation qui, selon certains sénateurs, pourrait ne pas être en mesure d'en assurer une prestation aussi efficace là où elle s'avère nécessaire. Les témoins ont rappelé au Comité que ce serait à l'ACDI de lui fournir des renseignements détaillés au sujet de l'incidence de cette initiative stratégique. Ils ont reconnu que l'initiative vise à rééquilibrer l'aide au développement de l'ACDI entre les plus petites ONG et les plus grandes organisations internationales. Les sénateurs ne sont toujours pas convaincus que les plus grandes organisations internationales seraient mieux en mesure que les plus petites ONG de réagir aux conditions nouvelles.

Les sénateurs voudraient aussi avoir une idée des répercussions de cette initiative stratégique sur les hommes et les femmes au sein de l'ACDI. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor n'ont pas pu leur donner de détails sur l'incidence de cette initiative stratégique en fonction du sexe. Cependant, ils ont affirmé au Comité que toutes les demandes de financement présentées au SCT doivent démontrer qu'une analyse comparative entre les sexes a été effectuée. Le rôle du SCT est de s'assurer qu'une telle analyse a été réalisée, mais les témoins ont reconnu qu'ils ne sont pas en mesure d'évaluer la qualité de cette analyse. Ils ne disposaient néanmoins d'aucun renseignement pouvant donner à entendre que l'analyse comparative entre les sexes effectuée par l'ACDI n'était pas à la hauteur des attentes à l'égard des organismes et des ministères.

## CONCLUSION

Le Comité a abordé les questions précitées et d'autres encore durant la séance qu'il a consacrée au *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*. Comme il est indiqué ci-dessus, les fonctionnaires du Conseil du Trésor se sont engagés à lui fournir des informations complémentaires sur plusieurs questions.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*.



